

Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°04/2018 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 12 janvier 2018 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président, notamment en matière tarifaire ;

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs du *Workshop on Modularity and Dynamics in Modern Distributed Environments (MDMD2020)* sont fixés comme suit :

Nom de l'événement ou de l'activité	Ponctuel ou régulier	Date de début	Date de fin	Lieu	Public	Tarif	Prestations incluses	
Workshop on Modularity and Dynamics in Modern Distributed Environments (MDMD 2020)	Ponctuel	9 juin 2020	12 juin 2020	Saint-Valéry sur Somme	Permanents	Avant le 28/04/2020	Chambre single (3 nuits) : 520 euros TTC Chambre twin (3 nuits) : 440 euros TTC	Logement, pauses, déjeuners, diner gala
						Après le 28/04/2020	Chambre single (3 nuits) : 620 euros TTC Chambre twin (3 nuits) : 540 euros TTC	
					Étudiants	Avant le 28/04/2020	Chambre twin (3 nuits) : 380 euros TTC	
						Après le 28/04/2020	Chambre twin (3 nuits) : 480 euros TTC	

Article 2 :

Le Directeur général des services de l'Université est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera diffusée sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 10 janvier 2019

Le Président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ

